

Ecole publique laïque La Cormegeaie
 3 impasse de la Cormegeaie
 41100 VENDOME
 ☎ 02.54.77.24.50
 e-mail : ec-la-cormegeaie-vendome@ac-orleans-tours.fr

PROCES-VERBAL de la réunion du Conseil d'école du 15 novembre 2019

Président	BOUGUEREAU Benoît	
Secrétaire	LANDIER Jacques	
Enseignants	GIRODON Sylvie	
	BOUCLET Sophie	
	MENARD Sandy	
	BRAULT Mathilde	absente excusée
	JOHNSON Sharlyne	
Parents d'élèves	REGNARD Muriel	
	MULLIER Olivier	
	GAIDOU Caroline	
	BIDAUX Stéphanie	
	URBAN Amandine	
	BERTHELOT-PORTAUD Hélène	
	PETIT Marie-Blanche	absente excusée
	PEAN Audrey	absente excusée
	GENSOUS Béatrice	
	TARDIF Lorène	
Conseillère municipale	FAUREL Patricia	
I. E. N.	ACQUAVIVA Françoise	absente excusée
D.D.E.N.	TURPIN Mauricette	
RASED	SOURIAU Laurence	absente excusée

N° et nature des questions traitées	réservé à l'administration
<p>Le Président accueille les nouveaux membres du conseil d'école, enseignants et parents élus. Il redonne le cadre de cette instance. Les élections d'octobre ont connu un taux de participation de 53,13 % (102 votants sur 192 inscrits dont 92 exprimés), quelques points de plus que l'an passé (47,69 %).</p> <p><u>1) Règlement intérieur :</u></p> <p>Le Président rappelle que le premier conseil doit compter à son ordre du jour la validation du règlement intérieur. Un court paragraphe s'y ajoute cette année : il souligne l'obligation de la présence d'un responsable (ou d'une personne mandatée par celui-ci) pour une sortie d'un élève sur le temps scolaire. Aucun enfant ne peut donc être autorisé à sortir seul de l'école durant les plages d'enseignement.</p>	

Parmi les points à signaler, il est rappelé l'importance de l'assiduité dans la réussite.

La sécurité reste aussi l'un des volets importants. Elle impose la fermeture de l'école et l'obligation du respect des horaires (il est fait part de 63 déplacements vers le portail sur les heures de classe depuis la rentrée, ce qui est vraiment beaucoup).

Mis au vote, le règlement est ensuite adopté à l'unanimité.

Un petit mot sera communiqué aux parents par le biais des cahiers de liaison pour les informer qu'ils pourront consulter ce règlement ainsi que le compte rendu du conseil sur le site ou lire l'affichage au portail de l'école. Une copie papier peut être fournie sur demande.

2) Effectifs et organisation pédagogique :

Le Président donne la répartition des 125 élèves :

- classe de CP, Mme BOUCLET: 27 élèves
- classe de CE1, Mme MENARD (accompagnée de Mme PLESSIS, AESH pour 1 élève) : 20 élèves
- classe de CE2, Mmes GIRODON et JOHNSON : 26 élèves (Mme GIRODON a un mi-temps sur l'école qui est complété par Mme JOHNSON, professeure des écoles stagiaire, c'est-à-dire en seconde année de formation).
- classe de CM1, M. LANDIER : 27 élèves
- classe de CM2, M. BOUGUEREAU et Mme BRAULT pour le ¼ temps de décharge : 25 élèves

On constate des effectifs stables.

Depuis la rentrée des congés de Toussaint, Ophélie ROUSSEAU-HERMAN est venue renforcer l'équipe dans le cadre d'un service civique. Elle intervient 5 demi-journées (les 3 autres à la maternelle : mardi, jeudi et vendredi matin).

3) Projet d'école et projets de classes :

Le projet d'école est arrivé à son terme. Un nouveau est en construction et devrait faire l'objet d'une information au deuxième conseil. Les 3 axes qui constituaient le précédent (citoyenneté pour l'instauration d'un climat scolaire propice à la réussite, continuité pour fluidifier les parcours en mettant en œuvre des outils communs, ambition pour développer l'envie de réussir) seront très certainement réintégrés.

Chaque classe mène aussi son ou ses propres projets :

- en CP, il est programmé un travail sur les animaux avec une sortie au zoo de Beauval et une animation Perche Nature en cours d'année.
- le CE1 part à la découverte du monde. La visite du musée thématique Musikenfête à Montoire a été l'élément déclencheur. Le zoo de Beauval (avec les CP) pourrait être la dernière action en fin d'année.

La correspondance avec la classe de CE1 de Saint Sulpice sera reconduite.

- les CE2 s'engageront sur une formation « piétons » comme les années précédentes. Le projet important de l'année se situe dans une classe de mer, avec les CM1 (du dimanche 22 au jeudi 26 mars) à St Jean de

Monts. Nous continuons de louer les services l'Œuvre Universitaire du Loiret qui propose des séjours « clé en main ». Mme Johnson a engagé la classe dans un projet autour des nouvelles technologies en relation avec Ciclic et l'EHPAD (production d'un court métrage).

- la classe de CM1, en plus de la classe de mer (avec un bonus « char à voile »), est inscrite comme l'an passé dans un projet « sciences » qui débouchera sur un salon se déroulera en trois actes cette année :

- un premier rendez-vous en janvier sur le thème de l'astronomie « Le nez dans les étoiles »,

- un deuxième rendez-vous sur la biologie et l'écologie « Pour ma planète »,

- un troisième rendez-vous sur la physique « Dans tous mes états ».

Des conférences données par des chercheurs seront ouvertes aux adultes.

Le point d'orgue du projet consiste en une présentation des élèves de la classe au Minotaure devant les parents le samedi 16 mai 2020.

- les CM2 partiront du 8 au 12 juin en Normandie, sur les traces des soldats venus libérer notre pays de l'occupation nazie. Ils visiteront les lieux emblématiques du débarquement. Ils poursuivent d'autre part les rencontres initiées il y a plusieurs années avec les unités Alzheimer du centre Gibotteau, à raison d'une rencontre par mois sur les thèmes de la biodiversité et le respect de l'environnement. Ils participeront aussi dans le cadre de l'obtention de l'attestation première d'éducation à la route (APER) à une journée au centre départemental d'éducation routière à Blois (rendez-vous fixé le mardi 5 mai). L'école poursuit sa sensibilisation aux dangers d'Internet et la classe de CM2 renouvelle donc son partenariat avec la Police Nationale dans l'opération « Permis Internet ».

A noter aussi une initiation à l'allemand organisée en 7 séances pour permettre à ceux qui le souhaiteraient de profiter de « l'allemand de continuité » en 6^{ième} (l'animation sera assurée par Mme Ingrid NASSIF du comité de jumelage).

En réponse à une demande ministérielle, l'école crée une chorale qui va être encadrée par notre ancien collègue Claude Vivent (elle animera aussi le carnaval).

Toutes les classes poursuivent les animations offertes par le musée et encadrées par Philippe Berthommier.

Chaque classe est aussi inscrite sur 6 semaines (du 26 novembre au 11 janvier) à la patinoire.

Le calendrier piscine a été arrêté et ce sont tous les niveaux qui devraient pouvoir bénéficier de périodes d'apprentissages.

Il est prévu en sport aussi un cycle tennis en partenariat avec le club vendômois pour les CP.

L'école poursuit donc ses engagements dans des projets variés.

La Ribambelle pourra aider financièrement à tous ces projets en menant des actions qui restent encore à déterminer.

4) Projet jardin avec la Ribambelle et la municipalité :

Ce projet avait été initié par des parents et la Ribambelle. Evoqué lors des 2 derniers conseils, le cadre est aujourd'hui défini et il est dans sa phase de mise en œuvre.

Après une réunion avec les directeurs des espaces verts et de l'éducation, la ville a réalisé les aménagements convenus dans l'école : des plates-bandes ont été bêchées, 3 palox ont été livrés ainsi que des plantes et des bulbes. Les enfants et les familles seront invités à créer un jardin de plantes aromatiques dans l'entrée de l'école et un espace fleuri autour de la cabine à livres, à garnir des jardinières sur le trottoir des classes et à planter des arbustes à palisser (poiriers, pommiers) contre le mur vers la mare. Il est prévu d'organiser un temps scolaire d'ateliers préparatoire à la plantation pour tous les élèves suivis d'un moment périscolaire de mise en terre le vendredi 29 novembre (de 15 h 30 à 17 h 30). L'école remercie toutes les personnes qui ont œuvré et vont œuvrer autour de ce projet.

5) Dotation de matériel informatique :

La municipalité s'est engagée sur l'équipement des écoles. A ce titre, les classes de CE1 et CE2 de la Cormegeaie ont été dotées d'un vidéoprojecteur fixe à très courte focale et les CM1 profitent maintenant d'un TNI. Chaque classe est donc maintenant équipée de matériel vidéo performant et peut facilement utiliser la projection ainsi qu'Internet dans ses pratiques.

L'équipe remercie la municipalité pour ce matériel.

Des tablettes groupées en classe mobile devraient achever cet équipement. A ce sujet, Mme Faurel précise que le retard de livraison est lié au choix du logiciel d'exploitation et que les services de la ville travaillent avec le référent informatique de l'IEN.

6) Exercices et plan particulier de mise en sûreté :

Une évacuation incendie a été réalisée en septembre (sans problème particulier, les enfants étant bien entraînés). Le Président rappelle la difficulté rencontrée lors de l'exercice précédent : l'alarme a été déclenchée durant la récréation et personne ne l'a entendue à l'extérieur du bâtiment (l'exercice est passé inaperçu).

Le Président aborde la sécurité et notamment les PPMS au nombre de deux : l'un « risques majeurs » et l'autre « attentat-intrusion ». Les documents ont été remis à jour et transmis à la ville, à l'administration et à la police.

Le Major Grenadou, référent de la police, est passé en septembre pour une évaluation du PPMS. Les remarques faites ont été adressées à la mairie. Le compte-rendu est lu au conseil :

« Votre établissement, bien que convenablement sécurisé de part sa configuration, présente néanmoins un point faible au niveau du portail d'entrée.

Ainsi, bien qu'un miroir ait été récemment mis en place sur sa partie haute, l'absence de portillon doté d'un système d'ouverture par gâche électrique avec visiophone reste problématique.

Plus globalement, dans le cadre du PPMS, la diffusion de l'alerte est primordiale. La configuration de votre bâtiment et notamment l'absence d'escalier interne, rend inadaptée l'utilisation classique des cornes de brume comme vous avez pu le constater au cours de vos exercices.

Un système d'alarme sonore ou visuel comme vous l'avez évoqué pourrait être envisagé.

Votre établissement dispose de deux évacuations possibles.

La première reste à favoriser. Elle donne sur le chemin vers l'école Saint Pierre Lamothe depuis une porte métallique dont la clé est en possession de l'ensemble du personnel.

La seconde est plus complexe mais ne peut être totalement délaissée. Le portillon arrière qui débouche sur un petit bras du Loir dont le niveau d'eau est souvent bas, pourrait éventuellement être utilisé. Cette seconde solution implique qu'une la clé soit cachée à proximité directe et à la connaissance de l'ensemble du personnel. »

Le Président remercie la municipalité pour le miroir au-dessus du portail ainsi que la dotation de talkies-walkies.

Deux exercices au moins de type PPMS sont désormais obligatoires. Le premier (intrusion) a été organisé le 14 octobre et le second (risques majeurs) devra l'être avant les congés d'hiver. Les parents et les enfants sont informés en amont.

Au niveau de l'exercice réalisé, il s'agissait de répondre par une mise en sécurité à l'intrusion d'une personne malintentionnée dans une école voisine. Toutes les classes devaient rester confinées et silencieuses, rideaux tirés et portes verrouillées.

Madame Gaidou, parent d'élève, et le Major Grenadou étaient observateurs. Il est ressorti de l'exercice volontairement organisé sur un temps de présence d'un ETAPS et donc des élèves en sport sur le plateau :

- *une bonne prise en compte de l'alerte (5 sonneries),*
- *un peu de bruit à l'étage,*
- *le besoin d'une participation active des enseignants,*
- *le fait de penser à éteindre les lumières (étage) et fermer les fenêtres (rdc).*
- *verrouiller toutes les portes à l'étage,*
- *évoquer l'information au périscolaire (il serait en effet souhaitable que des exercices soient réalisés conjointement avec le personnel municipal).*

Dans le domaine de la sécurité, il est question aussi du DUERP (Document Unique de l'Évaluation des Risques Professionnels). Comme tout employeur ou chef d'établissement ayant un ou plusieurs salariés, l'école a à répertorier et évaluer les risques professionnels susceptibles de nuire à la sécurité du personnel. Si les collègues semblent exercer dans un milieu plutôt sécurisé, ils ont mentionné quand même les escaliers extérieurs souvent glissants par l'humidité et la chute des feuilles. L'équipe a pu remarquer qu'un soin particulier était dispensé dorénavant aux marches par le personnel municipal.

La grande chaleur dans les classes du 1^{er} étage est aussi devenue un problème récurrent et des températures de 30°C ont été constatées sur plusieurs journées en juin dernier. La mairie avait répondu en fermant l'école l'après-midi.

7) Ambiance au restaurant scolaire :

Les parents d'élèves avaient souhaité inscrire le restaurant scolaire à l'ordre du jour.

Des enfants et des parents se sont plaints du comportement inadapté d'une personne de la cantine (des enfants seraient forcés à manger et parfois malmenés) auprès du directeur. Une démarche a été entreprise auprès de la responsable de proximité puis au niveau du personnel sans conséquences positives semble-t-il. Le comportement inadapté et irrespectueux de certains enfants est aussi souligné et reconnu par l'assemblée.

Mme Chevallier a été informée et Mme Faurel fait part de la démarche de la ville : la personne concernée a été entendue, Mme Bussereau viendra observer la situation et mettra un cahier d'incidents en place.

Un courrier sera tout de même adressé à la mairie par les représentants des parents.

8) Bilan financier de la coopérative :

Le bilan financier est distribué aux membres du Conseil. Validé par une commission de parents avant fin septembre, il est commenté et montre un solde positif de 4124,59 €.

Sur cet exercice, on note un excédent de 709,96 €, les charges s'élevant à 19920,54 € et les recettes à 20630,50 €.

Le Président remercie l'association La Ribambelle pour ses aides, notamment la tombola pour la classe de neige qui a rapporté 616 €, et la ville de Vendôme pour la subvention de 5940 € liée à cette même classe de neige.

9) Questions diverses :

- Conseil école / collège : il se réunira lundi 18 novembre. Il permet de faire le point sur les actions communes réalisées et celles à venir (sciences et expression écrite en CM). C'est aussi le moment des bilans de rentrées pour nos anciens CM2.

- Demande des parents au photographe d'avoir des photos au format d'identité qui pourraient être ainsi utilisées par les familles dans le cadre associatif par exemple, il est demandé aussi de préciser à quoi correspondent les photos A et B dans le bon de commande.

- Question du vestiaire pour le sport à l'école : les parents constatent le manque de local pour se changer avant et après les séances de sport. Une réponse pourrait être la salle d'arts plastiques.

- Les parents élus relancent l'idée de l'interphone concernant l'ouverture du portail à distance.